

Nom de l'adhérent :
Adresse mail :

Téléphone :

Jean Jacques LAURENT. SAS DE CIRIONE . 20144 Sainte Lucie de Porto Vecchio
www.aujardindelatesta.fr Facebook : clémentines corses bio

Contrat d'engagement Agrumes corses bio 2024-2025

➤ Engagement du Producteur

Cultiver dans le respect du cahier des charges de l'agriculture Biologique,
Mettre en place après consultations avec le référent une solution de compensation en cas d'impossibilité de réaliser une livraison suite à des aléas climatiques ou de force majeure,
De rencontrer au moins une fois les amapiens à l'occasion de ses déplacements.

➤ Engagement de l'AMAPIEN

Partager le risque lié aux intempéries, maladies et grèves des transports qui pourraient nuire à l'agriculteur, et Régler la totalité du montant du contrat.

➤ Contenu indicatif du panier

Les colis sont composés de 10 ou 5 kg d'agrumes « clémentines, oranges ou pomelos », selon la production. Ces colis seront complétés par des citrons à partir de décembre.
Livraison des colis à partir de fin octobre toutes les quatre semaines environ.

➤ Durée

Le contrat prend effet en octobre 2024 et se termine en mars 2025 lors de la dernière livraison.

➤ Offres du producteur et choix de l'adhérent

Type de panier	Quantités ou poids	Prix unit.	Nombre de distributions	Total
Agrumes Caisse de 10 kg	10	3.70 €/kg	6	$3.70 \times 10 \times 6 = 222 \text{ €}$
Agrumes Caisse de 5 kg	5	3.70 €/kg	6	$3.70 \times 5 \times 6 = 111 \text{ €}$
Montant du contrat				= €

Il y aura 2 à 3 calibres de fruits dans chaque cagette. Les pomelos seront expédiés non brossés, pour ne pas les ramollir. Le prix de la cagette de 10 kg est à 37 € (transport compris).

➤ Règlement

L'adhérent règle la somme totale de 222 € ou 111€ en 1 ou 3 chèques (74€ ou 37€) (1 versement /2 livraisons) à l'ordre de : **SAS de CIRIONE**

➤ Signature

L'adhérent accepte les conditions définies au présent contrat qui deviendra effectif dès la signature.

Engagement mutuel et solidaire établi afin de favoriser et de faire vivre le lien entre le producteur et les adhérents de l'AMAP.

Fait le
L'adhérent

Le producteur